MAIRIE DE PARIS

Direction Générale des Services

P.V. N°04 XV 2018

CONSEIL DU 15ème ARRONDISSEMENT

LUNDI 22 MAI 2018

-Transcription des débats-

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Christine BRUNET, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, Daniel-Georges COURTOIS, François-David CRAVENNE, Claude DARGENT, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Elisabeth de FRESQUET, Jean-Raymond DELMAS, Françoise DOROCQ, Marc ESCLAPEZ, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Gérard GAYET, Valérie GIOVANNUCCI, Jean-Manuel HUE, Shervin JANANI, Jean-François LAMOUR, Ariane LAVERDANT, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Audrey LEVAVASSEUR, Jean-François LOZIN, Youma-Aïcha NIARÉ, Françoise MALASSIS, Hubert MARTINEZ, Jean-Baptiste MENGUY, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Olivier RIGAUD, Chantal ROLGEN, Isabelle ROY, Nicole SCHNEIDER, Florian SITBON, Marie TOUBIANA, Anne-Claire TYSSANDIER, Bertrand VASNIER et Dominique VERSINI.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs : Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE donne pouvoir à Gérard GAYET, Pierre CHARON donne pouvoir à Daniel-Georges COURTOIS, Marie-Caroline DOUCERE donne pouvoir à Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Anne HIDALGO donne pouvoir à Florian SITBON, Fabrice ORLANDI donne pouvoir à Olivier RIGAUD, Alphée ROCHE-NOËL donne pouvoir à Shervin JANANI et Yann WEHRLING donne pouvoir à Maud GATEL.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs : Anne-Charlotte BUFFETEAU, Caroline DUC, Agnès EVREN, Jérôme LORIAU, Laurence PATRICE et Anne TACHENE.

1. **Désignation des secrétaires de séance**

Monsieur le Maire : Les secrétaires de séance seront Monsieur JANANI et Monsieur VASNIER.

2. **Adoption du procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 16 avril 2018**

Monsieur le Maire : Je soumets à votre approbation le procès-verbal du conseil d'arrondissement du 16 avril 2018. Y a-t-il des observations ? Il est adopté.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. **Installation d'une Conseillère d'arrondissement en remplacement d'un Conseiller d'arrondissement démissionnaire**

Monsieur le Maire : Comme je l'ai annoncé lors de la dernière séance du Conseil, Monsieur José BAGHDAD nous a fait part de sa démission. Il est remplacé par Christine BRUNET que je salue. Vous pouvez l'applaudir. Bienvenue dans notre enceinte. C'est la première fois que nous nous rencontrons dans cette assemblée. Je suis sûr que nous ferons un travail très constructif ensemble. Elle a déjà siégé, il y a quelque temps ; ce n'était donc qu'une interruption.

J'en profite également pour vous annoncer que Monsieur Florian SITBON a été désigné comme nouveau président du groupe des élus de gauche et apparentés. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ses fonctions. Nous aurons, bien sûr, les mêmes relations qu'avec son prédécesseur. Nous pouvons également applaudir Monsieur SITBON pour son élection à la présidence du groupe.

En raison de l'arrivée de Madame BRUNET, il y a eu, au sein du groupe des élus de gauche et apparentés, des modifications des représentations au sein des instances du XVe qui font l'objet soit d'une communication, soit d'un arrêté, soit d'une délibération selon les cas. Je vais vous les indiquer car vous pouvez tous être concernés peu ou prou en fonction des assemblées dans lesquelles vous siégez :

- Commission crèche : Florian SITBON, suppléant ;
- Conseil des gardiens d'immeuble : Christine BRUNET ;
- Caisse des écoles : Florian SITBON ;

- Commission des dérogations scolaires : Florian SITBON ;
- Commission de révision du règlement intérieur : Florian SITBON ;
- Comité de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement : Bertrand VASNIER ;
- Dans les conseils de quartier : Cambronne/Garibaldi, Christine BRUNET, titulaire ; Dupleix/Motte-Picquet, Christine BRUNET, titulaire ; Emeriau/Zola, Christine BRUNET, suppléante ; Violet/Commerce, Florian SITBON, titulaire ;
- Pour les collèges et lycées : lycée Beaugrenelle, Christine BRUNET comme titulaire ; lycée Brassaï, Christine BRUNET comme titulaire ; collège Duhamel, Florian SITBON, comme titulaire.

Un projet de délibération permettra, dans quelques instants, d'acter la plupart de ces désignations.

4. **V152018064 Vœu à la Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Jean-Manuel HUE, Daniel-Georges COURTOIS, Maud GATEL et les élus de la majorité du 15e relatif à la dénomination d'une rue ou un espace public du 15e "Franck BAUER".**

Monsieur le Maire : Il y a une petite modification par rapport à notre ordre du jour traditionnel avec « l'inversion » de la partie vœux par rapport à la partie délibérations car le fils de Monsieur BAUER, qui est présent, ne pourra pas rester très longtemps. J'ai accédé à sa proposition de faire passer le vœu à la Maire de Paris, déposé par les élus de la majorité, relatif à la dénomination d'une rue ou un espace public du 15e « Franck BAUER » en tête de notre Conseil. Comme je le disais à l'instant, Cédric BAUER est présent parmi nous. Merci.

Je passe la parole à Claire De CLERMONT-TONNERRE pour présenter le vœu.

Madame De CLERMONT-TONNERRE : Merci Monsieur le Maire. Officier de la Légion d'honneur, officier dans l'Ordre national du Mérite, titulaire de la médaille de la Résistance, de la Croix de guerre, de la médaille des Engagés

volontaires de la France libre et de la médaille des Évadés de France, Franck BAUER s'est éteint le 8 avril dernier à l'âge de 99 ans.

Franck BAUER était le dernier survivant de l'équipe des speakers français de Radio Londres qui se relayaient sur les ondes de la BBC pour porter l'espoir pendant l'occupation nazie. Il prononça ainsi à 578 reprises le célèbre indicatif « Ici Londres, les Français parlent aux Français » et diffusa des centaines de messages codés à ceux qui luttaient contre l'occupant.

Notre arrondissement a eu la chance de compter parmi ses résidants cette grande figure de la résistance française. D'ailleurs, certains d'entre vous se souviennent peut-être qu'alors âgé de 90 ans, Franck BAUER avait présidé la commémoration du 18 juin 2009 sur le parvis de la mairie du XVe où une plaque honorant Radio Londres avait été dévoilée.

Après la libération, Franck BAUER eut un parcours professionnel très riche. D'abord reporter de guerre puis correspondant de l'AFP, il a ensuite occupé des fonctions dans plusieurs cabinets ministériels. De 1949 à 1953, il fut nommé secrétaire général de la Comédie Française et de 1962 à 2000, il occupa les fonctions d'administrateur délégué général du musée des Arts décoratifs. Parmi ses nombreuses responsabilités, il a également été professeur à la Sorbonne, conseiller pour de grands projets culturels et créa le premier cabinet de relations publiques français.

Mes chers collègues, il me tient à cœur de citer les propos que nous a adressés son fils Axel qui n'a pu être présent ce soir : « *Mon père était un symbole d'espérance et de résistance. Il incarnait les valeurs d'une France qui se tient debout. Sa vie est un exemple d'ouverture* ». Sur ces belles paroles et avec le souhait que ce vœu soit adopté par l'ensemble de notre Conseil, je vous propose qu'après avis de la commission de dénomination des voies de Paris, le nom de Franck BAUER soit attribué à une rue ou à un espace public du XVe. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci pour cette présentation qui fait suite à l'hommage que nous avons rendu lors du dernier conseil d'arrondissement. Je passe la parole, pour répondre à ce vœu, à Jean-Manuel HUE.

Monsieur HUE : Avis très favorable, Monsieur le Maire, sur ce vœu. Franck BAUER était un grand Français, un grand résistant et nous évoquions avec son fils, Monsieur Cédric BAUER, son humour pince-sans-rire. Il vous en souvient, Monsieur le Maire, de nos conversations dans votre bureau. L'accueil que vous avez réservé, Monsieur, ainsi que votre frère – qui je crois donne un concert ce soir –, nous a fait chaud au cœur. Je souhaite que ce vœu puisse prospérer à l'unanimité.

Monsieur le Maire : Vous avez raison de souligner son humour. Je me souviens quand il faisait des imitations du général De Gaulle faisant des essais de voix sur la radio ; c'était assez savoureux. Madame ROY pour une explication de vote.

Madame ROY : Bien entendu, nous émettons un avis tout à fait favorable à ce vœu. Je souhaite rappeler, par rapport à ce que vous avez dit, Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, qu'effectivement avec d'autres dans l'équipe des speakers français de radio Londres, il a véritablement incarné, par sa voix, l'espoir pendant des heures particulièrement sombres de l'histoire de notre pays. Je crois que c'est important car nous sommes toutes et tous attachés à la transmission et au partage de notre mémoire collective et des valeurs qu'elle incarne, en l'occurrence celles de la résistance et du combat pour la liberté. C'est pour cela que nous soutenons avec conviction ce vœu d'attribuer le nom de Franck BAUER à une rue ou à un espace public du XVe arrondissement.

J'en profite pour vous dire que, par le biais de l'adjointe Catherine VIEU-CHARIER, en charge de la mémoire et du monde combattant, il y a une inscription à l'ordre du jour de la prochaine commission, qui se déroulera le 11 juin, afin de porter cette demande. Celle-ci suit donc son cours.

Monsieur le Maire : Merci Madame ROY et à la Ville d'être aussi réactive pour rendre hommage à Franck BAUER. Je disais, il y a quelques jours, au général de VILLIERS, qui nous a fait l'amitié de venir faire une conférence en mairie du XVe, combien il nous revenait de rendre hommage aux héros du XVe de la manière la plus systématique possible sur nos places, nos rues ou en posant des plaques. Je suis vraiment très heureux que ce vœu puisse recueillir l'unanimité de notre conseil. Il me reste à le mettre aux voix. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Il est adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

5. **152018062 Budget supplémentaire 2018 de l'Etat spécial du XVe arrondissement**

Monsieur le Maire : La parole est à Jean-François LAMOUR pour le présenter.

Monsieur LAMOUR : Merci Monsieur le Maire. Nous avions clos le compte administratif lors de la précédente séance. Nous l'avions donc validé. Cela nous permet d'ouvrir le débat sur le budget supplémentaire puisque celui-ci permet, d'une part, d'intégrer les crédits non consommés de l'année précédente - donc ceux qui découlent de la clôture du compte administratif - mais aussi d'ajuster les crédits votés lors du budget primitif en décembre dernier. Les ajustements tiennent compte essentiellement d'éléments non connus à l'époque. Une commission s'est réunie en avril. Je vous y représentais, Monsieur le Maire. Il y avait, autour de la table, les représentants de chacune des mairies. Cela a permis d'examiner les mouvements des dotations dans le cadre du budget supplémentaire de 2018. À votre demande Monsieur le Maire, je n'ai formulé aucune demande supplémentaire dans le cadre de ce budget. Cette situation est due principalement à une gestion 2017 rigoureuse. Celle-ci a permis d'accumuler un montant assez conséquent de crédits libres à dépenser de l'ordre de 398 000 €. Ceux-ci compensent à 23 000 € près les hausses de dépenses prévues en 2018 depuis l'élaboration du budget primitif.

Une nouvelle fois, la consommation prévisionnelle de nos fluides est stable c'est-à-dire, qu'aujourd'hui, ce qui est prévu en début d'année est quasiment en cohérence avec ce qui est réellement consommé.

À l'occasion de ce budget supplémentaire, 845 000 € ont été reventilés. 510 351 € l'ont été au sein de la DGL ; 179 318 € ont été affectés aux crèches ; 100 000 € pour la ligne location immobilière ; 10 000 € pour la ligne maintenance et 44 318 € sur la ligne fournitures ; 138 800 € ont, quant à eux, été affectés à la fonction « 020 Mairie » c'est-à-dire à l'augmentation des frais de gardiennage et des contrats de prestation ; 68 000 € l'ont été pour la fonction « écoles élémentaires » essentiellement pour payer les factures d'eau.

Quant à la ligne « fluides », elle s'établit à 2 740 395 €. Cette somme est conforme aux estimations fournies par la DPCA.

106 838 € non consommés en 2017 ont été ajoutés à notre dotation d'investissement. Pour mémoire, cela se montait à 149 000 € pour l'année 2017.

168 000 € ont été rajoutés sur la DAL. À titre de comparaison, pour 2017, c'était 174 000 €. L'essentiel a été affecté à l'entretien de nos équipements transférés, ce qui monte cette ligne à 600 000 €.

Quant aux crédits ouverts en 2018, ils s'élèvent à 12 818 231 €. Ils sont en baisse de 40 000 € par rapport à 2017 ; la DGL en consomme 11 051 953 € ; la DAL, 1 172 474 € et la dotation d'investissement, 593 803 €.

Je souligne, pour conclure, que nous avons poursuivi l'année dernière, grâce à votre action déterminée, la baisse de nos dépenses de réception tant au niveau de la DGL que sur la DAL. Cette baisse a été initiée dès 2014. Je vous remercie Monsieur le Maire de bien vouloir porter ce budget au vote du conseil d'arrondissement.

Monsieur le Maire : Merci. Y a-t-il des interventions ? Il n'y en a pas. Je soumets au vote de notre Conseil le budget supplémentaire. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Merci. Adopté à l'unanimité.

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

6. **152018063 Désignation par le Conseil d'arrondissement de représentants au sein d'instances du 15e arrondissement.**

Monsieur le Maire : Je l'ai détaillée tout à heure.

7. **2018 DLH 142 - Location de l'immeuble 33, rue Cauchy (15e) à ELOGIE-SIEMP-Avenant au bail emphytéotique.**

8. **2018 DAE 59 - Subvention (5.000 euros) à l'association Paris Potier (15e)**

9. **2018 DAE 182 Subvention (45 429 euros) et convention avec l'association CREAT'EO IDF dans le cadre de la mise en œuvre du projet du budget participatif « Espaces de travail Publics » (volet 3)**

Monsieur le Maire : Monsieur SITBON a la parole.

Monsieur SITBON : J'ai étudié les documents et le dossier de l'association CREAT'EO que nous soutenons dans ce Conseil. Notre groupe votera évidemment

pour. Nous connaissons son action dans l'arrondissement. J'ai juste une petite interrogation quant à sa capacité à mener à bien tout ce qu'elle entreprend. En regardant le budget que l'association propose pour 2018, on constate qu'elle a candidaté à un certain nombre d'appels à projets (Paris fabrique qui gère le centre de développement local, l'espace jeunesse, le projet de coworking dans le centre de développement local, un autre projet de coworking pour la campagne du budget participatif). On peut s'interroger sur le fait qu'elle arrive à mener à bien tous ces projets. C'est ce que j'espère mais peut-être pourrions-nous regarder comment elle arrive à tout mener de front. En tout cas, il y a une petite interrogation de ma part car l'association candidate à beaucoup de choses.

Concernant le projet de ce soir, les 45 000 € serviront à la réfection et à l'achat d'ordinateurs pour le centre de développement local des Périchaux. Nous nous en réjouissons et nous votons pour. Il faudrait toutefois l'alerter sur le fait qu'il ne faut, peut-être, pas faire trop de choses pour les faire bien.

Monsieur le Maire : Vous avez raison de poser des questions utiles. Il y sera répondu par le bilan de l'association que nous demanderons de façon à vérifier que toutes ces actions sont menées complètement ; tout en nous réjouissant que, dans ces quartiers sensibles de notre arrondissement, cette association puisse œuvrer dans autant de secteurs. Merci. Je mets aux voix. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Merci.

Le projet de délibération est adopté.

10. **2018 DDCT 110 – Signature d'une convention avec l'Union européenne pour percevoir un financement européen dans le cadre du projet APProach consacré à l'inclusion des citoyens européens mobiles dans la ville d'accueil**

11. **2018 DAC 372 - Subventions (28 000 euros) à trois associations spécialisées dans l'accès à la lecture des personnes handicapées (12e, 15e, 20e)**

12. **2018 DFPE 7 Subventions (144 000 euros) et conventions avec six associations pour leurs groupes de parole et d'échange autour des préoccupations des parents**

Monsieur le Maire : En ce qui concerne le XVe, c'est l'association de l'école des parents et des éducateurs d'Île-de-France.

13. **2018 DFPE 153 Approbation et signature d'une convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'établissement d'accueil collectif de petite enfance situé 3, ruelle Au Père Fragile à Paris 15e**

14. **2018 DASCO 43 - Caisse des Écoles (15e) - Subvention (44 281 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances**

15. **2018 DASCO 63 Caisse des Écoles (15e)-Solde de la subvention 2017 (164 271 euros) pour la restauration scolaire, péri et extrascolaire**

Monsieur le Maire : Je vais maintenant soumettre globalement à votre vote les délibérations n'ayant pas appelé de débat. Je vous invite, évidemment, à un vote positif. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Merci.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Monsieur le Maire : Nous allons maintenant étudier les délibérations inscrites au Conseil départemental ayant un intérêt local et portées à la connaissance du conseil d'arrondissement. Elles ne seront pas soumises au vote.

16. **2018 DASCO 12-G - Collèges publics - Participations (199 663 euros) aux charges de fonctionnement pour travaux d'entretien courant au titre de l'exercice 2018**

17. **2018 DASCO 15-G - Collèges publics-Dotations complémentaires et subvention (41 998 €), subventions (341 379 € dont 298 590 € au titre des budgets participatifs), subventions pour travaux (374 857 €)**

18. **2018 DASCO 29-G - Caisse des Écoles (15e)-Solde de la subvention 2017 (8 968 euros) pour la restauration scolaire**

19. **2018 DASES 5-G - Subventions (1 083 400 euros) et avenants aux conventions avec 15 espaces de proximité intervenant dans le cadre du dispositif animation prévention jeunesse**

Monsieur le Maire : Il s'agit de l'équipe Amitié 75 et de l'association Animômes de Beaugrenelle.

20. **2018 DASES 83-G - Subventions (1 025 084 euros) à 5 associations (Aurore, CASP, Equipes d'amitié, Centre COROT et foyer Jorbalan pour 6 centres d'hébergement et 2 résidences sociales. Avenants et conventions**

Monsieur le Maire : Il s'agit notamment, dans le XVe, du centre d'hébergement et de stabilisation Suzanne-Kepès et de la résidence sociale Alix et Albert-Jacquard gérés par l'association Aurore.

21. 2018 DASES 115-G Subventions (655 201 euros) au bénéfice de 9 associations mettant en œuvre des actions d'aide alimentaire auprès de personnes et de familles démunies. Conventions et avenants

Monsieur le Maire : Il s'agit notamment des Restos du Cœur et du Relais Frémicourt. Merci. Pas d'intervention ?

Informations diverses : notre prochain conseil d'arrondissement aura lieu le lundi 18 juin. Le CA CICA sur les rythmes périscolaires aura lieu le mercredi 30 mai. Les conseils de quartier se réunissent prochainement. Une réunion publique pour la rénovation du quartier Maine-Montparnasse aura lieu le vendredi 25 mai à 18 heures à l'ESCP 3 rue Armand-Moisant. La fête de la famille sera organisée le samedi 26 mai sur le parvis de la mairie.

Je vous remercie. La séance est levée. C'était le conseil d'arrondissement le plus court de la mandature.

La séance est levée.

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement